



## 14ème législature

<b>Question N° : 1371</b>	<b>De Mme Marianne Dubois ( Les Républicains - Loiret )</b>	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Affaires sociales et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Affaires sociales et santé</b>
<b>Rubrique &gt;établissements de santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt;maternités</b>	<b>Analyse &gt; Pithiviers. fermeture. conséquences.</b>
Question publiée au JO le : <b>22/03/2016</b> Réponse publiée au JO le : <b>01/04/2016</b> page : <b>2617</b>		

### Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'avenir de la maternité de Pithiviers qui fait l'objet de toutes les attentions. Au moment où est faite, par ailleurs, la promotion de la chirurgie ambulatoire, les annonces d'une fermeture ont suscité la stupéfaction des équipes médicales et paramédicales et plus largement l'émoi de la population et des élus, légitimement attachés à leur hôpital. Elle lui demande quelles initiatives elle entend prendre, afin de maintenir un service public indispensable en milieu rural, avec une maternité, le Pithiverais souffrant trop à l'heure actuelle de fermetures de services publics de proximité.

### Texte de la réponse

#### AVENIR DE LA MATERNITÉ DE PITHIVIERS

**M. le président.** La parole est à Mme Marianne Dubois, pour exposer sa question, n° 1371, relative à l'avenir de la maternité de Pithiviers.

**Mme Marianne Dubois.** Madame la secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé. Comme vous le savez, l'avenir de la maternité de Pithiviers suscite de légitimes inquiétudes, que je souhaite relayer dans notre hémicycle.

La stupéfaction des équipes médicales et paramédicales et, plus largement, l'émoi de la population et des élus, naturellement attachés à leur maternité, ont donné lieu à une grande manifestation le 19 mars dans les rues de Pithiviers, rassemblant 1 200 personnes.

Alors que plus de 500 bébés voient le jour chaque année dans cet établissement, les principaux médecins, obstétriciens, anesthésistes, pédiatres sont soit proches de la retraite, soit attirés par d'autres établissements. Des candidatures sont à l'étude, mais notre territoire est l'un des plus touchés par la désertification médicale.

L'Agence régionale de santé doit donner ses préconisations le 5 avril et si aucune solution n'est trouvée, la fermeture sera effective le 30 juin. Les futures mamans auront alors au minimum, selon les heures, quarante-cinq minutes de trajet pour aller accoucher, avec l'inconfort que l'on sait et les risques encourus.



Mme la ministre des affaires sociales et de la santé a déclaré, lors d'une séance de questions au Gouvernement au Sénat, vouloir préserver dans la durée les hôpitaux locaux de proximité et donner de la force aux petits établissements. Or, la création des groupements hospitaliers de territoire pour remplacer les communautés hospitalières, telle que vous l'envisagez, ne suit pas la logique de la proximité.

En conséquence, je souhaite connaître les initiatives que Mme la ministre envisage de prendre pour maintenir un service public indispensable en milieu rural, doté d'une maternité, sachant que la fermeture de cette maternité pourrait créer un effet domino sur les autres services, tels que le service des urgences.

Madame la secrétaire d'État, nous aimerions tant adhérer aux propos tenus par le Président de la République, en automne dernier : « La ruralité, c'est un signe de modernité aujourd'hui et c'est une chance pour la France. »

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie.

**Mme Pascale Boistard**, *secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie*. Madame la députée, la ministre des affaires sociales et de la santé tient à vous assurer qu'il n'existe pas de volonté politique de fermer la maternité de Pithiviers. L'objectif de la ministre, c'est de garantir à tous les Français et Françaises un accès à un service public de qualité. Un service public de qualité, cela signifie aussi un accouchement en toute sécurité.

Madame la députée, si la question de l'avenir de la maternité de Pithiviers se pose aujourd'hui, ce n'est pas pour des raisons financières, ce n'est pas pour faire des économies : c'est à cause de sa difficulté à recruter des praticiens en gynécologie obstétrique, en pédiatrie et en anesthésie, et donc à assurer des accouchements dans des conditions de sécurité satisfaisantes. C'est à cette question du recrutement de praticiens hospitaliers, qu'il convient de répondre pour envisager l'avenir de la maternité de Pithiviers.

Au plan national, pour aider les hôpitaux à faire face aux problèmes de recrutement, Marisol Touraine a présenté, le 2 novembre dernier, un plan d'action pour renforcer l'attractivité de l'exercice médical à l'hôpital public. Plusieurs actions de ce plan sont d'ailleurs ciblées sur les spécialités en tension, comme la gynécologie obstétrique ou l'anesthésie-réanimation.

Au plan local, concernant précisément la maternité de Pithiviers, je tiens à vous répéter que le ministère et l'Agence régionale de santé sont mobilisés en soutien aux efforts de recrutement de l'établissement, indispensables pour assurer la continuité des soins.

Madame la députée, vous le savez, une réunion a eu lieu en ce début de semaine à l'hôpital de Pithiviers en présence du directeur de l'Agence régionale de santé. Toutes les possibilités de recrutement sont actuellement étudiées et l'établissement s'est engagé à présenter dans les prochains jours le résultat de ses recherches à l'Agence régionale de santé.

**M. le président.** La parole est à Mme Marianne Dubois.

**Mme Marianne Dubois.** Merci, madame la secrétaire d'État, pour votre réponse. J'étais présente à toutes les réunions, à Pithiviers comme au ministère : vous comprenez bien que nous ne pouvons pas nous résoudre à la disparition de cette maternité alors que plus de 500 bébés y naissent chaque année. Je pense surtout à toutes ces femmes et à toutes ces familles qui se sentent abandonnées en dépit de tous les efforts qui sont faits pour trouver des praticiens.